

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 29 mars 2006 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES

| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|----------------|---|
| 15 | 15 | 14 |

L'an deux mille six et le **mercredi vingt neuf mars à 20 heures,**

le Conseil Municipal de Bénny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire,
Monsieur Georges RODET

Date de la convocation : **23 mars 2005**

Date d'affichage : **23 mars 2005**

Présents : Georges RODET – Jean-François NALLET – Geneviève GUILLOIN - Yves FAVIER –
Françoise BILLOUD – Michèle DANANCIER – Elie BERARD – Gilles DONGUY –
Georges LAURENT – Ernest MARQUIS – Isabelle OVIQUE – Jean-Claude GONOD

Absents : Alexandre PROST

Absents excusé : Christophe HUMBERT et Joël CORNATON

Pouvoir : Joël CORNATON donne pouvoir à Elie Berard

Christophe HUMBERT donne pouvoir à Ernest MARQUIS

Secrétaire : Françoise BILLOUD.

Le compte rendu de la réunion du 08 mars 2006 est approuvé à l'unanimité.

Budgets primitifs 2006

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité des conseillers présents les budgets primitifs 2006 :

COMMUNAL : M14

Dépenses et recettes de fonctionnement : 496 555.00 Euros
Dépenses et recettes d'investissement : 325 499.00 Euros.

Les opérations sont les suivantes :

- * Restructuration des locaux scolaires : abris, mobilier
- * Eclairage public : Place publique, Aussiat, le haut du bourg,
- * Aménagement du bourg : poubelle, bancs, bacs...
- * Aménagement du bâtiment communal « Local des Jacquets » : plomberie, électricité, charpente, fournitures.
- * Matériel
- * P.L.U : subvention
- * Cimetière : Maçonnerie mur, livre, plantation, organisation...
- * Place publique : solde de la facture de l'entreprise B.S.R.
- * A.D.S.L. Mairie et Ecole,
- * Bâtiment de la Bibliothèque : changement de la toiture et menuiserie extérieure
- * Mairie : Réfection du parking + marquage au sol,
- * Réserves foncières : acquisition de terrain,
- * Stade : réfection de l'installation du chauffage et solde des travaux de 2005 (électricité).

ASSAINISSEMENT : M49

| | |
|--|------------------|
| Dépenses et recettes de fonctionnement : | 95 920.00 Euros |
| Dépenses et recettes d'investissement : | 95 726.00 Euros. |

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Coligny : compétence « Elaboration d'un schéma communautaire des sentiers de randonnées, signalisation et promotion »

Le Maire expose à l'assemblée que dans ses délibérations du 13 mars 2006, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du canton de Coligny a adopté une nouvelle compétence : « ***Elaboration d'un schéma communautaire des sentiers de randonnées, signalisation et promotion*** »

En ce qui concerne l'entretien et le suivi du réseau de circuits, une convention sera passée entre la Communauté de Communes du Canton de Coligny et les neuf communes membres.

Le Conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

ADOPTE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, proposée et votée par le conseil communautaire lors de son assemblée du 13 mars 2006, avec la nouvelle compétence « **Elaboration d'un schéma communautaire des sentiers de randonnées, signalisation et promotion** » telle que rédigée ci-dessus.

DEMANDE en conséquence à Monsieur le Préfet de l'Ain, la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Coligny.

Achat de terrain

Le Maire :

☞ informe le conseil municipal des échanges de courriers avec Madame Monique REVOL concernant l'acquisition par la commune d'une parcelle de terrain lui appartenant, cadastrée B 535 d'une superficie de 4 495 m². Le prix convenu serait de un euro le m².

☞ explique l'intérêt de cette acquisition dans le but d'installer des dispositifs d'assainissement et de régulation d'écoulement des eaux pluviales au moment de l'ouverture à la construction de la zone AU1 Est.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, le conseil municipal :

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée B535 d'une superficie de 4 495 m² pour un montant TTC de 4 495 euros,

DESIGNE l'étude notariale de M^c MATHIEU Jean-Michel, notaire à TREFFORT (AIN) pour constituer le dossier et rédiger l'acte nécessaire.

PRECISE que tous les frais, droits et honoraires seront à la charge de la Commune.

AUTORISE le Maire ou à un adjoint à signer toutes les pièces afférentes à cette acquisition.

Mise en recouvrement de l'impôt afférent au remboursement des annuités d'emprunts contractés par le Syndicat d'aménagement et d'entretien du Sevron et du Solnan.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suivant l'article L. 5212.20 du Code général des Collectivités territoriales, chaque commune doit se prononcer sur la mise en recouvrement de l'impôt afférent au remboursement des annuités d'emprunts contractés par le Syndicat d'aménagement et d'entretien du Sevron et du Solnan soit la part de la Commune s'élevant à la somme de 11 203.00 Euros pour l'année 2006.

Le Conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré:

DECIDE et ACCEPTE :

- l'institution d'une contribution fiscalisée s'élevant au titre de l'année 2006 à la somme de 7 987.00 Euros (provision des travaux),
- d'inscrire et de prendre en charge sur le budget primitif 2006 de la Commune au compte 6554 la partie du remboursement des emprunts soit la somme de 3 216 euros,

INDIQUE également que la cotisation s'élève à 476.52 euros (627 habitants x 0.76 €), et le montant est inscrit également à l'article 6554 du budget communal 2006.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1°) LOCAL DES JACQUETS : Les employés communaux ont débuté les travaux d'aménagement intérieur.

2°) BATIMENT BIBLIOTHEQUE : Une publication adaptée aura lieu du 30/03 au 21/04 pour les travaux de rénovation de toiture et le remplacement des menuiseries existantes.

3°) PAROISSE DE BENY : A compter du mois de septembre, la paroisse quitte le groupement de SAINT ETIENNE DU BOIS, et fera partie de celui de MARBOZ-PIRAJOUX.

4°) GRIPPE AVIAIRE : Le Maire donne lecture des derniers arrêtés de la préfecture.

5°) MARPA : En 2005 le taux de remplissage était de 80 % et à ce jour tout est complet. De plus il y a cinq dossiers en attente.
En personnel, il y a 8 employés dont 6 à temps plein.

6°) BRANCHEMENT EAU : Le Maire rappelle la délibération du 08/03 où était instauré un droit de branchement pour tout logement supplémentaire à compter du 09 mars 2006. La préfecture nous informe qu'il faut prendre la date de visa soit le 16 mars 2006 (suivant article L.2131-1)

7°) AMICALE DES POMPIERS : Suite à la réunion du 10/03, des changements sont intervenus parmi les membres du bureau. Président : Sam MERY, vice président : Michel BELAYZOU, Trésorier : Jean-Pierre MAYER, Vice trésorier : Arnaud DANANCIER, secrétaire : Joël CORNATON, et vice secrétaire : Gérard PETIT.

8°) TELECOM : Un devis avait été demandé pour le déplacement du poteau aux blancs pivets, mais la commission voirie n'a pas décidé de donner suite et indique que l'endroit a été empierré.

9°) ASSOCIATION FONCIERE : Elie BERARD fait le compte rendu de la réunion (vote du budget et compte administratif).

10°) SYNDICAT D'ELECTRICITE : Ernest MARQUIS donne le compte rendu de l'assemblée générale. Rien n'est à signaler pour la commune.

11°) COLLECTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES : Elle aura lieu le mardi 30 et mercredi 31 mai, et sera gratuite.

12°) COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY : Le Conseil de la Communauté a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2006, et d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 8.24 % à 8.89 %.

13°) APPRENTISSAGE :

Le Maire :

- présente un courrier de Mademoiselle MALLET Alexandra demandant un contrat d'apprentissage rémunéré pour la formation petite enfance à l'école de Béný,
- informe que la directrice de l'école serait favorable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE de signer un contrat d'apprentissage avec Mademoiselle Alexandra MALLET afin de lui permettre de suivre une formation au CAP petite enfance à compter de septembre 2006.

AUTORISE le Maire ou à un adjoint à signer toutes les pièces afférentes à ce contrat d'apprentissage (demande d'agrément, contrat...)

14°) AMICALE DES DONNEURS DE SANG MARBOZ-BENY : Le dimanche 21 mai 2006 à 14 h 15 au terrain communal, il y aura l'arrivée de la flamme de Saint Etienne du Bois par les routes secondaires, et le départ est prévu pour 14 h 30. Un relais pédestre, lâcher de ballon aura lieu à cette occasion.

15°) DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.G.E :

Suite à la publication adaptée, Georges RODET, Maire, présente le seul devis reçu pour le mur du cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE le devis de l'entreprise POUPON pour la confortation du mur d'enceinte du cimetière,

INFORME du plan de financement suivant :

| | |
|--------------------------|------------|
| Montant des travaux HT : | 3 899.85 € |
| Fonds propres | 2 924.89 € |
| Subvention DGE (25 %) | 974.96 € |

SOLLICITE une subvention au titre de la DGE pour l'année 2006

16°) SCOT : Des réunions publiques ont lieu dans les différentes communes.

17°) AVIS DE NAISSANCE : Léa POCHON et Soren PIQUEREY.